



Association de parents de Saint-Blaise

LA CHARTE DU PÉDIBUS

“CONDUCTEUR ET CONDUCTRICE”

Nous nous engageons à répondre à la confiance que placent en nous les parents qui nous confient leurs enfants sur la ligne du Pédibus.

Nous nous engageons à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants qui prennent le Pédibus. Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.

Nous nous engageons à nous déplacer exclusivement à pied avec le Pédibus. Nous restons dans la cour d'école avec les enfants et les surveillons jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge par leur enseignant-e.

En cas d'imprévu majeur nous mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction de conducteur ou conductrice pour la tranche horaire convenue, nous nous engageons à trouver un-e remplaçant-e.